



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 3 juin 2022

CM 3398/22

AELE

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant:	efta@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32.2-281.51.62 /+32.2-281.85.23
Objet:	Groupe "Association européenne de libre-échange" (AELE)
Date:	7 juin 2022
Heure:	14:30
Lieu:	CONSEIL BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS Rue de la Loi 175, 1048 BRUXELLES

1. Projet de conclusions du Conseil relatives à un marché intérieur élargi homogène et aux relations de l'UE avec les pays d'Europe occidentale non membres de l'UE

- Examen final du projet de conclusions du Conseil sur un marché unique élargi homogène (texte consolidé) en vue de sa transmission au COREPER/Conseil pour adoption les 15 et 21 juin

Présentation par la Présidence suivie d'un examen en vue d'un accord au niveau du groupe

2. Mécanisme financier de l'Espace économique européen

- Négociations sur le prochain mécanisme financier de l'Espace économique européen

Présentation par la Commission des enjeux de la réunion du 16 juin avec les Etats de l'EEE/AELE suivie d'un échange de vues

3. Relations entre l'Union européenne et la Suisse

- Relations UE-Suisse

État des lieux par la Commission suivi d'un échange de vues

4. Espace économique européen

- Proposition de DÉCISION DU CONSEIL relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité mixte de l'EEE en ce qui concerne une modification du protocole 31 de l'accord EEE concernant la coopération dans des secteurs particuliers en dehors des quatre libertés et du protocole 32 concernant les modalités financières pour la mise en œuvre de l'article 82 (InvestEU)

Présentation par la Commission suivie d'un examen par le groupe en vue de parvenir à un accord.

- Proposition de DÉCISION DU CONSEIL relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein du Comité mixte de l'EEE à l'égard d'une modification du protocole 31 de l'accord EEE concernant la coopération dans des secteurs particuliers en dehors des quatre libertés (Ligne budgétaire 07 20 03 01 - Sécurité sociale)

Présentation par la Commission suivie d'un examen par le groupe en vue de parvenir à un accord.

5. Divers

NB: Les délégations sont invitées à soumettre leurs demandes de points «Divers» au Secrétariat général (efta@consilium.europa.eu) par écrit au plus tard le **lundi 6 juin 2022 à 12 heures (midi)**.

Il est rappelé aux délégations qu'en raison des exigences actuelles en matière de distanciation sociale, leur participation à cette réunion sera limitée à 1+ 1.

Le port du masque en tout temps est conseillé partout. La seule exception sera lors de la prise de parole.